

### Proposition d'un « contrat de concertation » pour la suite du projet des Halles



La table-ronde que nous avons organisée le 22 janvier dernier a attiré plus d'une centaine de personnes, pendant plus de trois heures. Le compte rendu, validé par les intervenants, est disponible sur notre site, rubrique « Rénovation des Halles ». Cette table-ronde a permis tout d'abord de proposer un bilan de la concertation sur la première phase du projet des Halles. Ce bilan est très paradoxal. La concertation de la première phase, bien que rudimentaire et insuffisante, a été très satisfaisante du point de vue des résultats, puisque le projet d'urbanisme choisi par la

Ville fait l'objet d'un très large consensus de la part des acteurs les plus variés et va permettre d'élaborer maintenant un projet architectural de qualité.

Dans cette première étape, la concertation, obtenue « sous pression », a abouti à un excellent résultat. Pour plus de sûreté et aussi pour plus de démocratie, nous souhaiterions que dans l'étape suivante elle soit acquise par le droit, c'est-à-dire que l'on construise un dispositif formalisé dans lequel chacun pourrait jouer son rôle à sa place :

- les associations et les citoyens pour donner leurs divers points de vue et éclairer la décision du maître d'ouvrage ;
- le maître d'ouvrage (la Ville) pour, à partir de ces points de vue éventuellement contradictoires, prendre la décision la plus conforme à l'intérêt général ;
- le maître d'œuvre (l'équipe Mangin-SEURA) pour mettre sa compétence et sa créativité au service du projet défini par le maître d'ouvrage.

La deuxième partie de la table-ronde a été consacrée à la présentation, par deux associations du 13<sup>ème</sup> arrondissement, ADA 13 et Tam-Tam, du dispositif de concertation instauré sur la ZAC Paris Rive Gauche, dont ces associations se disent satisfaites, ainsi que par des commentaires de plusieurs spécialistes de ces questions et d'un débat avec la salle.



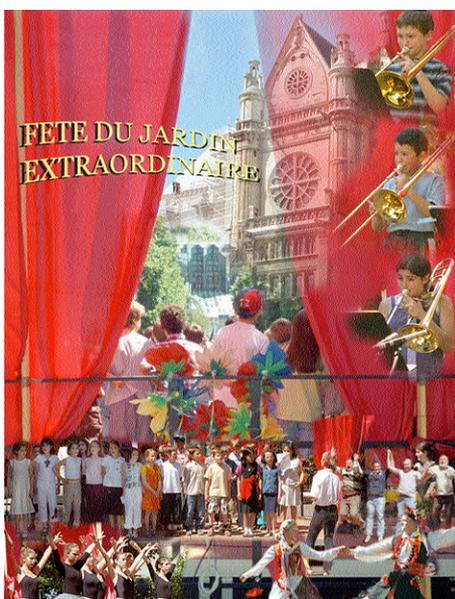
Cette table-ronde a été suivie par deux réunions de travail au sein du Collectif Rénovation des Halles : nous nous sommes inspirés du dispositif de concertation du 13<sup>ème</sup> pour élaborer une proposition de « contrat de concertation » que le Collectif a adressée au Maire de Paris le 03/03/05 et qui est également consultable sur notre site. Merci de nous adresser, si vous le souhaitez, vos remarques et suggestions ([contact@accomplir.asso.fr](mailto:contact@accomplir.asso.fr)). D'autres associations ont émis des propositions, et le choix de la future procédure de concertation va lui-même être concerté : une réunion publique devrait être organisée par la Ville à ce sujet dans les tout premiers jours du mois d'avril, à l'Hôtel de Ville.

Nous sommes cependant inquiets sur la façon dont la concertation pourra, concrètement, se mettre en place. En effet, logiquement, c'est la SEM Paris Centre qui aurait dû piloter la suite de la concertation sur le projet des Halles. Or elle a été dessaisie du dossier en novembre dernier, et entre temps, une nouvelle jurisprudence de la Cour européenne impose à la Ville de faire un nouvel appel d'offres avant de signer une convention publique d'aménagement avec une SEM. Compte tenu du rôle de la SEM Paris Centre dans la gestion des équipements du Forum, elle devrait être bien placée pour emporter ce marché, mais probablement pas avec la même équipe, et quoi qu'il arrive la convention ne pourra pas être signée avant le début de l'année 2006. En attendant, c'est la Direction de l'Urbanisme, qui a repris le dossier depuis novembre dernier, qui devrait « assurer l'intérim ». Mais le projet des Halles n'est qu'un des multiples dossiers dont elle s'occupe et il est à craindre qu'elle ne dispose pas d'effectifs suffisants pour mettre en place le dispositif de concertation ambitieux que nous appelons de nos vœux. Or c'est dès maintenant que ce dispositif devrait être instauré, car la création de la ZAC des Halles est prévue pour la fin 2005 ou le début 2006, et doit être concertée. L'un des enjeux de la réunion publique de début avril sera de nous indiquer comment l'Hôtel de Ville compte pallier cette difficulté.



## Goûter des enfants musiciens des Halles

Depuis déjà quatre ans, nous organisons au printemps une petite fête au cours de laquelle une vingtaine d'enfants jouent, pour leurs amis et leurs parents réunis, un morceau de musique qu'ils aiment, avant de partager un goûter. Cette année, ce sera le dimanche 3 avril, de 14h30 à 17h, à la Salle André GIRARD aimablement prêtée par le Conservatoire du Centre, et située sur la Terrasse Lautréamont du Forum des Halles (près de la Bibliothèque de la Fontaine). Si votre enfant souhaite participer, merci de l'inscrire au 01 42 36 68 39 (le soir ou répondeur). Vous pouvez aussi venir avec vos enfants qui ne sont pas encore musiciens pour qu'ils découvrent les différents instruments dans une ambiance conviviale ! Merci d'apporter boissons et gâteaux pour approvisionner le buffet du goûter.



La 4ème édition de la **Fête du Jardin Extraordinaire** aura lieu le samedi 4 juin de 14h30 à minuit, sur l'allée Saint-John Perse, dans le Jardin des Halles. Nous avons commencé à solliciter les artistes du quartier : écoles, collèges, Conservatoire, clubs sportifs, conteurs, choristes, danseurs... Toutes les propositions sont les bienvenues, avec quelques contraintes : le numéro doit être court (5-10 minutes maxi), collectif, et inclure des habitants du quartier des Halles (1er ou 2ème). Le spectacle et sonorisé, et en cas de pluie il aura lieu au Forum Saint-Eustache. renseignements : Catherine au 08 70 24 22 02.

## Fontaine des Innocents

Depuis plusieurs mois la Fontaine des Innocents n'est plus alimentée en eau (pourquoi ?) et les taggers s'en donnent à cœur joie. Les pierres sont déjà sérieusement dégradées par le temps et l'effacement de ces tags (au karcher ?) va les endommager encore plus. De plus, aucun nettoyage n'est apparemment prévu : les bacs sont pleins d'eau croupie et les vasques servent de poubelle aux clients des McDo, KFC et autres fast-foods. A qui incombe l'entretien de cette fontaine ? Pourquoi, malgré de nombreuses réclamations (habitants, associations, Conseil de Quartier...) à ce jour rien n'a été fait ?

Vous êtes intéressé par  
l'association  
ACCOMPLIR ?



À l'origine, notre association a été créée par des parents d'élèves des écoles St-Germain l'Auxerrois et de l'Arbre Sec (Paris 1er) qui avaient fait connaissance au travers d'activités conviviales (rencontres le matin au café près de l'école, pique-niques sur le pont des Arts, chorale des Bachiques Bouzouks...). Elle a deux objectifs principaux : renforcer la citoyenneté, développer la convivialité. Elle réunit depuis l'origine des courants d'opinion variés, ce qui lui permet d'être une force de proposition indépendante. Vous voulez en savoir plus ? Vous souhaitez adhérer ? Demandez notre texte de présentation ou visitez notre site Internet : [www.accomplir.asso.fr](http://www.accomplir.asso.fr).  
Tél. : 01 40 28 06 21

## Travailler en réseau



ACCOMPLIR vient de rejoindre la Plate-forme des associations parisiennes d'habitants, collectif membre de la fédération Ile-de-France environnement ; cette dernière regroupe 350 associations franciliennes de protection de l'environnement.



Directrice de la publication  
Elisabeth Bourguinat

Abonnez-vous gratuitement  
à la Lettre  
[contact@accomplir.asso.fr](mailto:contact@accomplir.asso.fr)

Consultez notre site  
[www.accomplir.asso.fr](http://www.accomplir.asso.fr)

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.

ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique et sans ambition électorale.